

Conseil d'administration

Membres de Droit

>> Monsieur le maire de Château-Chinon-Ville

>> Monsieur le conseiller départemental{mfinstant Centre_social/assemblee.jpg|left}

>> 2 maires des communes du canton

Membres élus

Chaque commune du canton désigne un représentant titulaire et un suppléant :

Arleuf
Blisme
Château-Chinon Campagne
Château-Chinon Ville
Chatin
Corancy
Dommartin
Fachin
Glux en Glenne
Lavault de Frétoy
Montigny en Morvan
Montreuillon
Saint Hilaire en Morvan
Saint Léger de Fougeret
Saint Péreuse

En plus de ces représentants, élus municipaux, le conseil d'administration possède aussi des membres élus directement au suffrage universel lors des Assemblées Générales. Ces membres sont élus pour 3 ans. Tous les ans, le Conseil d'administration réélit en son sein les membres du bureau.